

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE DIX NEUF FEVRIER

A LA REQUETE DU :

La SA LE CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital social de 1 331 400 718.80 euros, dont le siège social es 19 rue des Capucines 75001 PARIS, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses Président et Administrateurs domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 5 février 2018.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement, et d'un emplacement de parking ainsi décrit :

COMMUNE DE SARCELLES (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 16/18 avenue Paul Herbé cadastré section BD numéro 773 lieudit « av Léon Paul Fargue » pour 58 a 14 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division publié le 2 octobre 1968 volume 4345 numéro modifié par acte publié le 19 janvier 1972 volume 5664 numéro 3, portant sur les lots suivants sis 18 avenue Paul Herbe :

- LOT NUMERO DIX-HUIT (18) : bâtiment 154, escalier 2, au 4^{ème} étage à gauche, un appartement comprenant entrée, cuisine, séchoir, séjour, dégagement, wc, trois chambres, salle de bains, loggia, ainsi que les 1072/100.000èmes des parties communes générales ;
- LOT NUMERO QUATRE VINGT HUIT (88) : bâtiment 154, escalier 2 au sous-sol, une cave, ainsi que les 20/100.000èmes des parties communes générales ;

- LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE (293) : dans le garage dénommé P2, un emplacement de garage pour véhicule automobile, ainsi que les 130/100.000èmes des parties communes générales.

Dont est propriétaire Monsieur SLIMANI Mohamed, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Thérèse YALAP-YANAN huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18, rue Parmentier soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 18 avenue Paul Herbe – 4^{ème} étage gauche à 95200 SARCELLES (Val d'Oise) correspondant à l'adresse postale du bien sus désigné.

Où étant ce jour sur place à 15 heures 40, en présence de Messieurs Antoine Michalski, serrurier, deux témoins majeurs et de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur SLIMANI Mohamed se présente à moi et m'invite à pénétrer dans les lieux après que je lui ai attesté de mes qualités et identités et lui avoir présenté ma carte professionnelle. Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précise occuper les lieux seul.

Les lieux consistent en un appartement (lot n°18), situé au quatrième étage gauche composé d'une entrée desservant une salle de séjour, une cuisine, une salle de bain, un WC, trois chambres et un séchoir.

L'immeuble présente des façades à l'état d'entretien. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage. Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et escaliers sont à l'état d'entretien.

Les coordonnées du syndic de l'immeuble sont les suivantes :

**2ASC Immobilier
52/54 Avenue du 8 Mai 1945
95200 Sarcelles
01 39 94 01 62**

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Un dégagement d'entrée :**

La porte palière qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Le papier peint des murs et du plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- un interphone
- un point lumineux.



- **Le séjour :**

Le carrelage au sol est en bon état.

Le papier peint recouvrant les murs et la peinture du plafond sont en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une baie coulissante en double vitrage à l'état d'usage donnant sur le balcon.

- **Le séchoir :**

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Les murs et plafond sont à l'état brut.



- **La cuisine:**

Le carrelage au sol est usagé.

Le papier peint et carrelages muraux sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Un double évier et une série de placards bas et haut.
- Une fenêtre à double vitrage à châssis métallique.



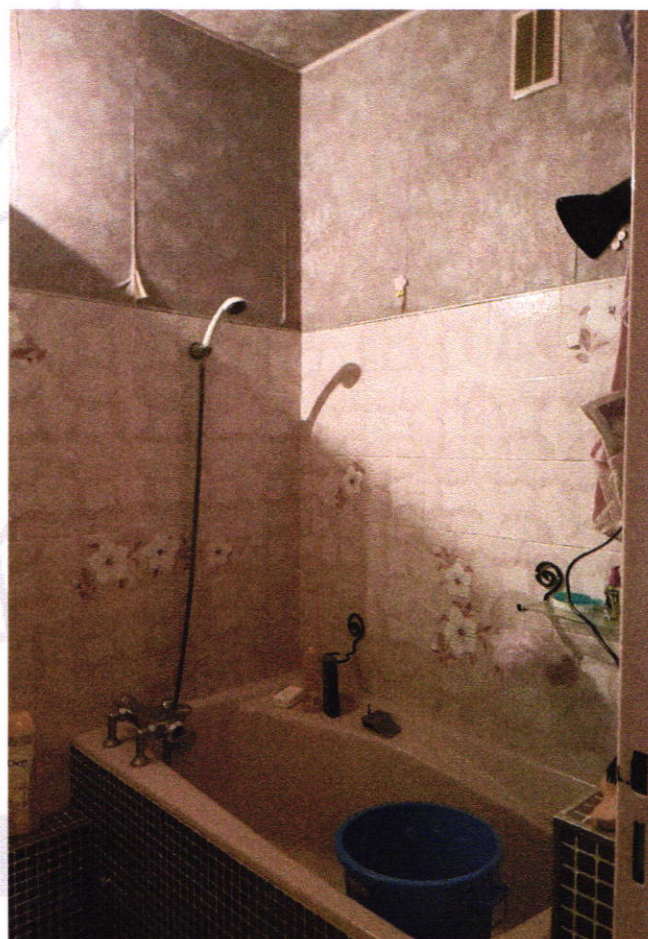
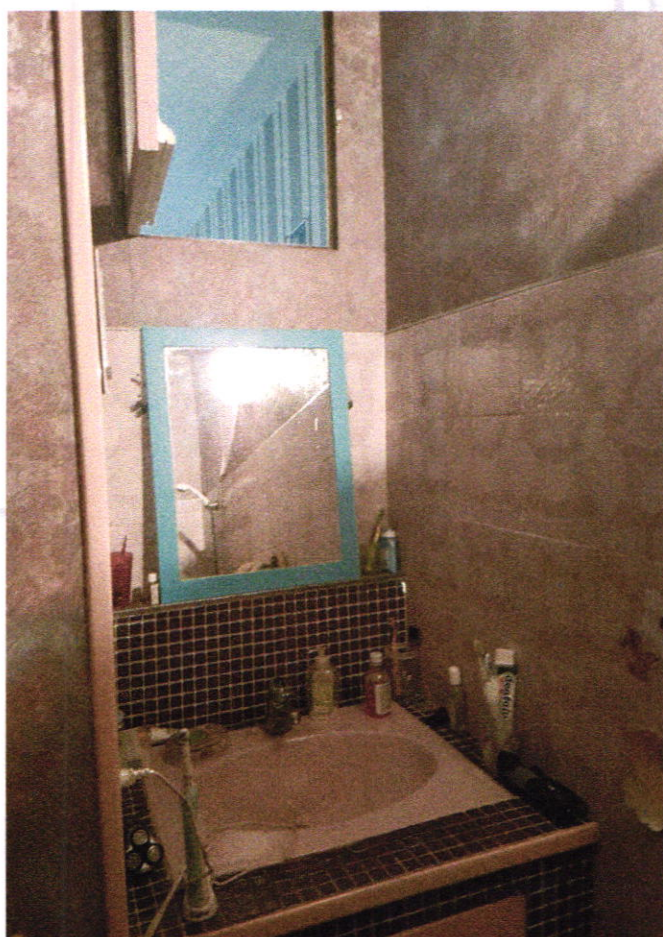
- **La salle de bain:**

Le carrelage du sol et les faïences murales sont à l'état d'usage

Le papier peint des murs est en mauvais état et se décolle par endroit.

L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Un lavabo surmonté d'un miroir encastré dans un meuble carrelé.
- Une fenêtre dont l'ouverture donne sur une des chambres.



- **Les WC :**

Le carrelage du sol est à l'état d'entretien.

Les murs sont recouverts de carrelages et de peinture en bon état.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC
- Un point lumineux central



- **La première chambre :**

Le carrelage au sol est en bon état.

Le papier peint recouvrant les murs et le plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux.
- Une fenêtre à double vitrage à châssis métallique.
- Une porte fenêtre en double vitrage à l'état d'usage.



- **La deuxième chambre :**

Le carrelage au sol est en bon état.

Le papier peint recouvrant les murs et le plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux.
- Une fenêtre à double vitrage à châssis métallique.
- Une porte fenêtre en double vitrage à l'état d'usage
- Un placard intégré
- Une cabine de douche entièrement carrelée



- **La troisième chambre servant de bureau :**

Le carrelage au sol est en bon état.

Le papier peint recouvrant les murs et le plafond est à l'état d'entretien.
Des poutres apparentes décoratives sont fixées sur le plafond.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux
- Une baie coulissante en double vitrage à l'état d'usage donnant sur le balcon.
- Un espace de rangement



Les lieux sont chauffés par le système de chauffage collectif.

***EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.***



**YANAN Thérèse
Huissier de Justice**